

et les interprétations qui en ont été déduites. Quatre tableaux présentent la distribution géographique et par espèces de dieux, le classement chronologique, la répartition entre les classes sociales, le répertoire alphabétique des dieux et des épithètes.

REVUE BIBLIQUE, XLVIII, 1939.

P. 78-81. R. de Vaux. A Mâ'in (Transjordanie). Courtes inscriptions grecques, dont plusieurs épitaphes byzantines.

REVUE DE PHILOGIE,
LXIV, 1938.

P. 333-335. H. Lucas. La Lala-gé d'Horace (*Carm.*, I, 22 ; cf. II, 5, 16) se retrouverait sur l'inscription du *C. I. L.*, VI, n° 3940, où son nom est associé à ceux d'une Chloé (cf. *Carm.*, III, 9 et III, 26, 12 ; voir aussi, I, 23, 1) et d'un Sabinus (cf. *Epist.*, I, 5, 27).

Id., LXV, 1939.

P. 47-65. Ph. Horowitz, voulant déterminer le principe de création des provinces procuratoriennes (*à suivre*), établit d'abord ici la démarcation entre les deux catégories de gouverneurs provenant de l'ordre équestre, préfets et procureurs, dont les premiers ne sont que des représentants à caractère militaire et non civil de l'empereur, dont les autres sont de vrais gouverneurs.

Étudie spécialement les préfets-gouverneurs, examine les titres et les caractères des gouver-

neurs de la Sardaigne, de la Corse et des provinces alpines, qui ont été englobées par erreur dans le nombre des provinces procuratoriennes.

P. 62.

163) Dans *C. I. L.*, VIII, n° 9367, l'auteur propose de restituer, d'après le n° 20996 : *iure glad [ii praeposito Iuniorum Maurorum]*, mais il y aurait lieu de tenir compte de la lecture plus complète du texte donnée au n° 20995.

P. 97-217. I. Robert donne une série d'études concernant des inscriptions grecques.

P. 122-128. L'auteur revient sur une inscription éphébique (*Athen. Mitt.*, LIX, 1935, p. 77-80), où les deux agonothètes d'un concours sont en même temps *σεβαστοφόροι*, c'est-à-dire porteurs, en procession, des images impériales. Le mot se retrouve dans Suidas, s. v. *Αἰγούστος* et *Bull. Corr. hellén.*, XXIV, 1900, p. 340.

P. 131-132. L'auteur reprend certaines parties du n° 131 de l'*Ann. épigr.*, 1900, republié, comme inédit, dans *Arch. Deltion*, II, 1916, p. 148, n° 4.

P. 151. Dans *Inscr. gr. ad res rom. pert.*, I, n° 829, l. 4 : restituer [*πρωγόνων*] au lieu de [*Βιστόνων*].

P. 153-154. Le texte n° 33 des *Inscr. creticae*, I, *Lebena*, ne concerne pas un *praetor*, mais un gouverneur de Chypre, sans doute Seleukos, fils de Bithys (milieu du II^e siècle av. J.-C.).

P. 166-172. L'auteur reprend